



**Déclaration simplifiée
d'évaluation d'incidences
Natura 2000
(art R414-23 code environnement)**



**Autorisation d'Occupation Temporaire
sur le Domaine Public Fluvial**

Coordonnées du porteur de projet (nom, adresse, téléphone et @courriel) :

.....

.....

.....

Nature du projet :

.....

.....

Commune(s) concernée(s) :

Site (s) concerné (s) par le projet :

SIC (Site d'intérêt Communautaire) - Directive « Habitats » / ZPS (Zone de protection Spéciale) – Directive « Oiseaux »

SIC ou ZPS	CODE DU SITE	NOM DU SITE	Site (s) concerné (s)

Durée d'activité et période d'installation (à préciser jour/mois/année) :

.....

.....

Surface occupée :

Type d'occupation (s) envisagée (s) (ex. permettant de les préciser : activités économiques (restaurants, terrasse, surplomb ...); ouvrages d'accès (ouvrages de mise à l'eau, escaliers, ...); aménagements (enrochements, clôtures, mouillages, pontons, ...); réseaux (canalisations, câbles, ...); stationnements (bateau logement, plaisance)

Type d'espace(s) utilisé(s) (quais, plans d'eau, berge, atterrissage, réseaux enterrés,.....) :

.....

Une description détaillée du projet sur papier libre devra être jointe.

Situation géographique : joindre une carte de localisation précise du projet ou du tracé (plan masse, plan cadastral..), en précisant les éventuelles installations et la localisation des zones décrites ci-dessous

Installations envisagées :

A décliner par site occupé :

Site 1- lieu :

- type :
- surface :
- nombre :

-Aménagements connexes :

- activités annexes ou périphériques :
- zones de parking :
- zones de stockage :
- zones de nettoyage :
- zones de sanitaires :
- cheminements d'accès, signalisation :
- animations :

Utilisation de véhicules motorisés dans le cadre de l'activité / l'occupation (cocher la case) :

non

oui

Si oui, préciser le type du (ou des) véhicule (s) et le motif (ex. : aménagement zone d'activité, rangement, ramassage, remise en état du lieu, ...) :

Gestion des déchets :

- Types de déchets produits :
- Mode de gestion (container, recyclage...) :

Le projet d'occupation du DPF se déroulant en tout ou partie à l'intérieur d'un ou de site(s)

Natura 2000, il conviendra d'exposer les incidences potentielles sur les habitats ou les espèces protégées dans le tableau ci-dessous.

Incidences potentielles sur les habitats ou les espèces protégées * :

Espèces / habitats :	Action(s) potentielle (s) pouvant avoir des effets sur le milieu :	Perturbation-dégradation potentielle(s) : OUI – NON Si OUI préciser	Mesure(s) prise(s) pour atténuer ou supprimer les effets	Incidence finale attendue : OUI – NON Si OUI **
Milieu dunaire				
<i>Exemples : laisse de mer, dune boisée</i>	<i>- Piétinement, circulation</i>	<i>OUI : piétinement</i>	<i>Mesures d'évitement par mise en place de ganivelles</i>	<i>NON</i>

Espèces animales aquatiques / côtières / terrestres				
<i>Exemples : loutre d'Europe</i>	<i>- Déangement ponctuel important (bruit, ...)</i>	<i>OUI</i>	<i>Vitesse modérée à l'approche du site</i>	<i>NON</i>
Oiseaux				
<i>Exemple : Gravelot à collier interrompu</i>	<i>- En période de nidification : bruit, passage</i>	<i>OUI</i>	<i>Hors période de nidification</i>	<i>OUI l'évaluation est à poursuivre (voir page 4)</i>
Poissons				
<i>Exemple : anguille</i>	<i>Destruction milieu</i>	<i>NON</i>		<i>NON</i>
Habitats naturels				
<i>Exemples : herbiers de zostère , pelouses à orchidée...</i>	<i>- Piétinement, circulation</i>	<i>NON</i>		<i>NON</i>

Conclusion :

Il est de la responsabilité du demandeur de l'AOT sur le DPF de conclure à l'absence ou non d'incidence de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

Nota : à titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000, notamment en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel remarquable ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concerné(s)*
- destruction ou perturbation dans la réalisation de son cycle vital d'une espèce remarquable ayant contribué au classement du ou des sites concerné(s)*

En conclusion, votre occupation est-elle susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 ? cocher la case

NON

Ce formulaire dûment renseigné, complété des éventuelles pièces complémentaires, est à joindre en complément de la demande d'AOT et à adresser à la Direction départementale des territoires et de la mer (adresse ci-dessous)

**** OUI**

L'évaluation des incidences Natura 2000 doit se poursuivre. Un dossier complet devra être établi. C'est ce dossier qui devra être transmis en complément de la demande d'AOT et à adresser à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Loire-Atlantique (adresse ci-dessous) :

-
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
10, boulevard Gaston Serpette
BP 53606
44036 NANTES cedex 1

Fait à :

le :

Signature :

*** Des fiches simplifiées des DOCOB par site Natura 2000, ainsi que les listes des activités soulises à Évaluation des incidences sont disponibles sur le Portail des services de l'Etat en Loire Atlantique : [http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Eau-environnement-et-biodiversite/Biodiversité/Natura-2000](http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Eau-environnement-et-biodiversite/Biodiversite/Natura-2000)**

*** Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter les sites internet suivants :**

- Portail Natura 2000 : <http://www.natura2000.fr>
- DREAL Pays de Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>
- Géoportail : <http://www.geoportail.fr>

Attention : des contrôles peuvent être effectués et les infractions relevées données lieu à l'application de L'article L414-5-1 du code de l'environnement.